



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de **SOLLIES PONT**

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 25 février 2010

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation

16 février 2010

Date d'affichage

16 février 2010

Objet de la délibération

*Direction des finances – Service
financier – Reprise anticipée du résultat
2009 – Service public d'assainissement.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix, le vingt-cinq février deux mille dix, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalèl, CEVRERO Maurice, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth.

Procurations :

BOUTIER Jean-Paul donne procuration à **LUQUAND Jean-Pierre**,
FOREST Marie-Paule donne procuration à **RIMBAUD Georges**

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Yasmine BOTA** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49, Monsieur le maire propose à l'assemblée la reprise anticipée du résultat 2009 au budget primitif 2010, soit :

- 530 590,05 € au compte 001 en section d'investissement
- 515 619,45 € au compte 002 en section de fonctionnement.

Le conseil municipal

Où l'exposé du rapporteur,
Après avoir obtenu toutes explications utiles et en avoir délibéré,

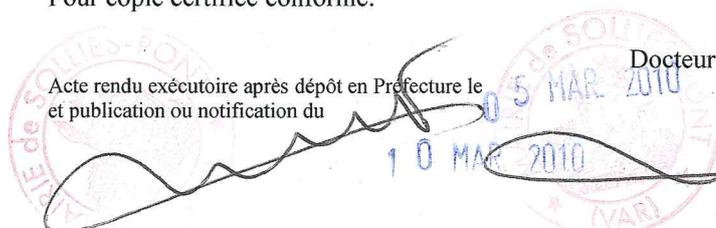
A main levée et à l'unanimité des membres présents

ACCEPTTE la reprise anticipée du résultat 2009, conformément à la fiche de calcul ci-jointe et l'état des restes à réaliser ci-annexés.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le maire,
Docteur André GARRON

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du



COMMUNE DE SOLLIES-PONT
BUDGET ASSAINISSEMENT

REPRISE DU RESULTAT 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Exercice 146 377,99
Excédent reporté 508 157,71

TOTAL cumulé 654 535,70

DEPENSES

138 916,25

138 916,25

**SOLDE FONCTIONNEMENT
CUMULE**

515 619,45

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Exercice 130 100,55
Restes à réaliser 0,00
Excédent reporté 08 463 816,90

TOTAL 593 917,45

DEPENSES

63 327,40
435 863,00
0,00

499 130,40

Excédent cumule (hors Restes à réaliser)

530 530,05

AFFECTATION C/1068

0,00

Excédent ordinaire à reporter

515 619,45 c/002

Fait à SOLLIES-PONT, le 02 février 2010

Certifié conforme,
P/Le Maire
D RAVINAL
Adjéte au Budget



Certifié conforme

Le Trésorier,

Le Trésorier

Rémy BELLUOT



2009

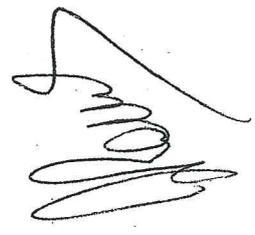
ETAT DES RESTES A REALISER INVESTISSEMENT DEPENSE

COMPTE	LIBELLES	MONTANT
2315	INSTALLATIONS, MATER IEL	414 469,00
238	AVANCES ET ACOMPTE VER	21 394,00
TOTAL		435 863,00

435 863
 Arrêté le présent état à quatre cent trente-cinq mille huit cent soixante trois euros.
 435 863

Fait à Solliès-Pont le 11 janvier 2010.

P/Le Maire
Danièle RA VINAL/Adjointe au budget



11 JAN 2010

Le trésorier,

